



# Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 23 février 2022

## Question n° 10

### « Destination Sud Berry » Mise en œuvre des actions : plan de financement

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu les statuts de Cœur de France ;

vu la convention de coopération entre les Offices de tourisme du Berry Saint-Amandois ;

vu la volonté de créer une image de marque cohérente à l'échelle du Berry Saint-Amandois ;

vu le plan d'actions de mise en œuvre de l'étude de positionnement et d'image pour construire une destination touristique ;

considérant qu'il est possible d'obtenir une aide de financement dans le cadre du programme LEADER (fonds FEADER 2014-2020) pour le lancement de la Destination Sud Berry au titre de l'action 4 « Promotion et commercialisation des produits du territoire ;

il convient sur proposition du Président de solliciter la subvention, conformément au plan de financement ci-dessous :

DÉPENSES TTC		RECETTES	
<b>Conception et édition documentation touristique –</b>			
➤ guide	8 274 €		
➤ carte touristique	7 935 €	<b>Subvention FEADER</b>	
➤ enrouleurs roll up, bâche	711 €	sollicitée 80 %	<b>22 418 €</b>
	-----		
	<b>16 920 €</b>		
<b>Salon Lyon</b>			
➤ stand	2 238 €		
➤ hébergement	356 €		
➤ restauration	315 €		
	-----	<b>Autofinancement</b>	<b>5 605 €</b>
	<b>2 909 €</b>		
<b>Salon Bourges</b>			
➤ stand	540 €		
➤ restauration	105 €		
-	-----		
-	<b>645 €</b>		
<b>Présentation de la « Destination Sud Berry aux acteurs et prestataires locaux</b>			
➤ intervention bureau d'étude	1 920 €		
➤ restauration pour moment convivialité	4 829 €		
-	-----		
-	<b>6 749 €</b>		
-			
<b>Ressources humaines : coordination et gestion administrative</b>	<b>800 €</b>		
-			
<b>TOTAL</b>	<b>28 023 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>28 023 €</b>

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **approuve le plan de financement ci-dessus ;**
- **autorise Monsieur le Président à solliciter une subvention FEADER dans le cadre des fonds LEADER et à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.**

---

 e Président  
Daniel BÔNE